

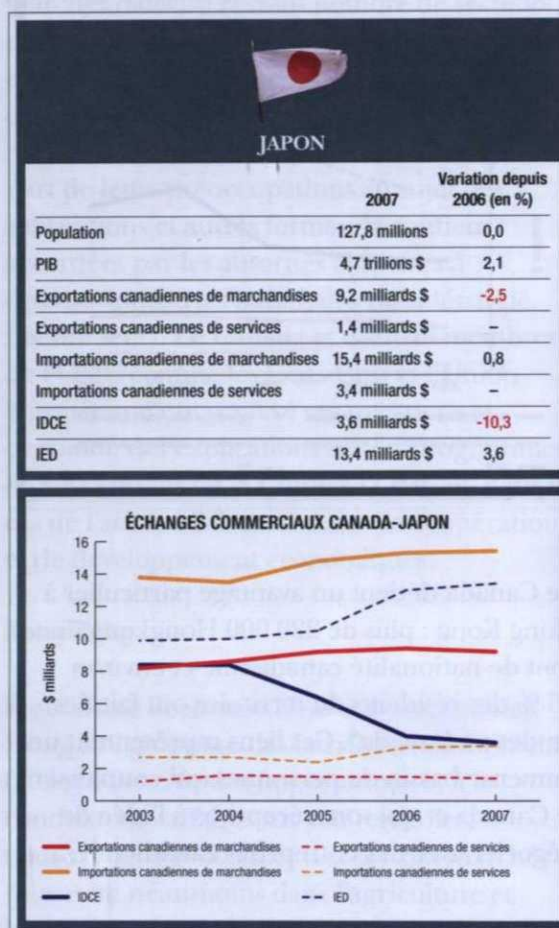
Le Canada et l'Inde ont mené à bonne fin leurs négociations sur un APIE. On s'attend à ce que l'accord soit signé cette année, ce qui devrait favoriser un accroissement des investissements. Les sciences de la vie, l'infrastructure, les ressources naturelles et les technologies de l'information et des communications comptent parmi les secteurs où les entreprises canadiennes pourront s'implanter. Les restrictions visant la propriété étrangère existent toujours en Inde, notamment dans le secteur financier, mais la tendance est à une libéralisation accrue du régime indien de l'investissement. Cette libéralisation se produit à un rythme plus rapide dans des secteurs comme l'infrastructure, car l'Inde sait qu'elle a besoin d'accélérer la cadence dans ces secteurs.

La part indienne de l'investissement étranger direct au Canada est très faible, mais elle s'accroît. En 2007, l'IED indien au Canada a augmenté dans des domaines comme les centres de développement de logiciels, les entreprises de technologie éducative et l'industrie des télécommunications⁶.

Le Canada demeure résolu à accroître son accès au marché indien grâce à diverses initiatives et stratégies. Par exemple, il continue de dialoguer avec l'Inde dans le cadre de consultations annuelles sur la politique commerciale et engage régulièrement des discussions techniques sur les questions d'accès aux marchés. Une mission d'Atlantic Gateway a été lancée en février pour promouvoir les ports de la Nouvelle-Écosse

et l'infrastructure actuelle de la région de l'Atlantique en tant que destination la plus rapprochée pour le transport des produits entre l'Inde et le Canada. En outre, la Stratégie commerciale mondiale prévoit une expansion du Service des délégués commerciaux en Inde afin de mieux servir les clients actuels et d'attirer de nouveaux clients canadiens vers ce marché dynamique.

Japon



⁶ http://www.asiapacific.ca/news/chrono_search.cfm